

Le 15 mars 2016

Quel avenir pour le Parc Amirauté ?

Rapport d'étape janvier 2016

&&&&&

Résultats de l'enquête faite auprès des organismes locaux et membres AVA sur le rapport final d'étape concernant le devenir du PARC DE l'AMIRAUTE élaboré par le groupe de réflexion coordonné par Michel Pinel

Merci à tous ceux qui ont contribué à enrichir cette réflexion

La diffusion pour réactions, avis et propositions le 15 janvier 2016, aux membres de l'AVA et d'associations et personnalités locales du rapport du groupe de réflexion mis en place par L'AVA a suscité beaucoup de témoignages se félicitant de cette initiative. D'autres l'ont fait par Mail, voie postale ou via le site de l'AVA qui vous sont rapportés en annexe de ce document.

En quelques mots, unanimité pour :

- Un reboisement et l'aménagement en jardin public ; promenades, jeux d'enfants, boules.....
- Récupérer la petite chapelle
- Reconstruire la villa Charner en souhaitant pour certains reconstituer la façade
- Valoriser cette villa en centre culturel, accueil office du tourisme, jazz amirauté...
- L'idée d'un espace accueil-cocktail, crêperies/restaurant est estimée comme un bon moyen d'animation et de rencontres.
- Espace sécurisé : Eclairage nocturne...

Et maintenant ?

- Continuer à enrichir la réflexion en attendant de connaître le calendrier des opérations conduites par la municipalité. Rencontre prévue d'un expert arboricole en relation avec Jacky Pallu. Un nouveau point sera fait en mai.
- Etre force de propositions dans l'accompagnement du cahier des charges et la réalisation de ce grand projet stratégique pour l'animation culturelle et touristique de Pléneuf-Val-André.
- Promouvoir de nouveaux projets pour la qualité de la vie à Pléneuf-Val-André

Le coordinateur du groupe de réflexions Parc Amirauté

Michel Pinel

Synthèse mars 2016 : Témoignages de Personnalités, Représentants d'organismes locaux et Membres de l'AVA sur le rapport du groupe de travail de l'AVA : Quel avenir pour le Parc Amirauté ?

Organismes et associations locales

Association Patrimoine et culture de Pléneuf-Val-André.

- **Pierre-Alexis Blevin , Président**

Je vous félicite pour ce travail de synthèse. Je viens de lire votre document. Je pense que l'on pourrait parler d'un centre socio-culturel dans la villa Charner comprenant :

- Salle d'exposition
- Salle de conférence
- Bibliothèque dont un fonds ancien
- (Office de tourisme), même si je n'y crois pas compte tenu de la superficie de l'emplacement.

J'ai mon avis sur certains projets comme le mini-golf. Je préférerais que nous fassions un parc botanique avec une fontaine.

- **Armel Herbet , Secrétaire**

Thank you!

Bravo et Merci pour votre Rapport d'Etape du 15-01-2016

Tout a fait d'accord avec VOUS pour la Rétrocession à la Municipalité de la "Petite Chapelle" car je trouve scandaleux qu'elle ait été aménagée en Garage ???!!! Il faut la réhabiliter à son origine.

Office du tourisme PVA : Marie Noelle Manis, directrice

Merci et félicitations pour votre analyse et synthèse.

Une seule correction me concernant dans le chapitre reconstruction du bâtiment Charner L'Office de Tourisme emploie 4 personnes permanentes plus 1 emploi saisonnier au mois d'août.

Pascal Pellan Adjoint au Maire.

Félicitations pour ce rapport qui constitue une bonne trame directrice pour la mairie

JAZZ Amirauté ; Elie Guilmoto. Président

Adhère à notre compte-rendu et notamment la partie relative à la sécurité des concerts de Jazz. En attente de décisions de la mairie.

Un éclairage de nuit devrait être mis en place pour cet été

Confirme que l'occupation d'un terrain de tennis de proximité pendant une période transitoire est une option intéressante en accord avec le nouveau président du tennis, vu la sous-utilisation des courts de tennis même en été.

CAP21- Jean Claude Moreau : Bravo

Bravo pour ce travail très fouillé et très ouvert, qui pose les bonnes questions.

Juste 2 remarques :

Intégrer la scène dans le corps du bâtiment CHARNER pose le problème de la vision de ce qui s'y passe par les spectateurs. En effet, vu le succès des mardi du Jazz, les spectateurs sont très nombreux, et beaucoup se trouvent éloignés de l'axe de la scène. C'est ce qui m'arrive pratiquement à chaque fois. Je vois la scène de façon très latérale. En l'encastant, les spectateurs un peu en retard ne verront plus rien.

Vous avez raison de poser la question du parking de l'amirauté. Il est plein durant toute la saison, sauf le matin. Mais où garer les voitures ? Idéalement dans un parking souterrain...sinon, il faut repenser toute la circulation dans la station, en s'inspirant des stations de sport d'hiver.

Membres de l'AVA

Jean Sotter

Je ne comprends pas que l'on puisse encore détruire une partie de notre patrimoine de Pléneuf-Val-André car c'est notre bien que les anciens ont créé et n'enlève en rien à la beauté du paysage au contraire. Naturellement ces personnes contraire à la vie ne conçoivent qu'une chose l'argent, le développement par le béton, le profit, mais ne se soucie pas du bien-être de la population. Cet endroit de verdure est bien à défendre à conserver. Je suis natif et ma famille aussi de Pléneuf-Val-André, j'ai comme beaucoup connu et fréquente cet endroit qu'on arbore, qu'on le développe mais en verdure poumon de notre cité, arrêtons de détruire. Je suis contre ce que les élus ont décidé.

Maintenir le site en l'embellissent de verdure et un parc comme son nom.

Michele Foy

Depuis de nombreuses années je porte un intérêt vigilant au parc de l'Amirauté. Le bâtiment est délaissé depuis plus de 5 décennies.

Personnellement, je suis favorable à la remise en état de la façade exclusivement avec extension style contemporain à l'arrière, ceci par goût personnel et par devoir de mémoire. Et aussi parce que je crains les horreurs du modernisme qui vieillissent mal et qui coûtent cher à entretenir.

Quant au parc, j'opterais pour la simplicité, pour des essences adaptées au climat et demandant peu de soins afin d'éviter les dépenses somptuaires. Mieux vaut s'axer sur le bâtiment. Il sera toujours temps d'intégrer des plantes rares lorsque les finances seront brillantes. Les chênes verts vieillissent bien, se taillent aisément, ont un port élégant etc...

Le terrain de boules est à maintenir, c'est évident et peut être déplacé.

Les jeux pour enfants sont indispensables. J'ai 4 petits- enfants de 14 mois à 5 ans, j'apprécie cette station pour les sites de jeux: plage Vallées, étang Dahouët, et surtout Parc Amirauté. Je ne me plains pas de son emplacement, même s'il n'est pas toujours ensoleillé. Ces jeux sont un grand PLUS pour les familles.

Je ne suis pas favorable aux séminaires et congrès, à un projet ambitieux, sachant que les finances communales sont faibles. Je suis favorable au bien-être des familles et aux activités culturelles.

MT Guillerm

D'accord pour garder la façade et au projet Jacques Coicadin
D'accord sur les propositions parking

Geneviève Dandoy

Préférences pour garder la façade Charner et toutes ses animations
Préserver le parc boisé et jeux enfants

Madame Carbonnelle

Pour la conservation et la remise en « tat » de la villa Charner et son utilisation comme salon de thé et/ou crêperies voire restaurant..
Pour le parking institué un sens unique.

Yves Philippe Rault

J'ai bien lu le document que vous envoyez aux adhérents. La priorité absolue devrait être à mon sens le refus de constructions commerciales le long de la pelouse qui longe la rue et la refonte de la façade de la demeure, sans intérêt architectural, pour les besoins des nouvelles utilisations. Merci pour votre engagement,

Bernard Desmouceaux

J'ai lu avec grand intérêt le Rapport d'étape du Ve 15 janvier reçu par mail
Félicitations au groupe de travail pour la qualité de son analyse et de ses suggestions. Ceci donne bien l'image de la contribution **positive** de l'AVA à un grand projet d'urbanisme.
L'Info AVA / mail n° 49, que je viens de recevoir, confirme bien la reconnaissance par la Municipalité d'un partenariat à l'élaboration d'un tel projet. C'est bien.
Le dossier est complexe et justifie effectivement l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage décidée par le CM du 22 déc 2015.

PS : un avis personnel (et aussi celui de Jean-Claude Barbey) sur la propriété Amiral Charner : en garder la façade et construire une structure fonctionnelle derrière.